

Image not found or type unknown



Renseignement sur mon contrat cui

Par **emer**, le **15/03/2013** à **15:39**

bonjour,voici ma question je travaille en contrat cui dans une association en tant que maraichere,depuis quelques temps ma patronne m envoi dans une autres association pour depanner celle ci qui a plus de travail que celle qui ma signer mon contrat.ece bien legal surtout au niveau des accidents du travail par exemple?